



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 2 MAI 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONVOICATIONS

Laurent LABIT (RACING 92) : A la suite des déclarations publiques de Monsieur Laurent LABIT visant le Président du Montpellier Hérault Rugby et la Fédération Française de Rugby faites à l'issue de la rencontre Montpellier Hérault Rugby / Racing 92 du 22 avril 2017 (J21 TOP 14), le Président de la Ligue Nationale de Rugby et le Président de la Fédération Française de Rugby ont respectivement saisi la Commission de discipline et des règlements. En conséquence, **Monsieur Laurent LABIT et le Racing 92 sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.**

MONTPELLIER HÉRAULT RUGBY : A la suite du déploiement de plusieurs banderoles visant la Ligue Nationale de Rugby, son Président et le Président du Racing 92 lors de la rencontre Montpellier Hérault Rugby / Racing 92 du 22 avril 2017 (J21 TOP 14), le Président de la Ligue Nationale de Rugby a saisi la Commission de discipline et des règlements. Ces faits ont été également relevés par le rapport du Représentant fédéral. En conséquence, **le Montpellier Hérault Rugby est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.**

Pascal PAPE (STADE FRANÇAIS PARIS) : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre Stade Français Paris / Racing 92 du 30 avril 2017 (J25 TOP 14), Monsieur Pascal PAPE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.

Monsieur Pascal PAPE est suspendu dans l'attente de cette audience.

Wenceslas LAURET (RACING 92) : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre Stade Français Paris / Racing 92 du 30 avril 2017 (J25 TOP 14), Monsieur Wenceslas LAURET est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.

Monsieur Wenceslas LAURET est suspendu dans l'attente de cette audience.

STADE FRANÇAIS PARIS / RACING 92 : A l'occasion de la rencontre Stade Français Paris / Racing 92 du 17 mai 2017 (J25 TOP 14), une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par le Représentant fédéral désigné sur la rencontre.

Le Stade Français Paris et le Racing 92 sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.

.../...



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jacques DU PLESSIS (MONTPELLIER HERAULT RUGBY) : A la suite de la rencontre Stade Rochelais / Montpellier Hérault Rugby du 30 avril 2017 (J25 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Jacques DU PLESSIS.

Monsieur Jacques DU PLESSIS est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.

Ma'a NONU (R.C. TOULONNAIS) : A la suite de la rencontre Union Bordeaux Bègles / R.C. Toulonnais du 29 avril 2017 (J25 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Ma'a NONU.

Monsieur Ma'a NONU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.

C.S. BOURGOIN-JALLIEU RUGBY : A la suite de l'incident survenu en raison de l'utilisation d'un pétard et d'un fumigène par des spectateurs à l'occasion de la rencontre C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby / R.C. Narbonne Méditerranée du 28 avril 2017 (J29 PRO D2), **le C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 17 mai 2017.**